

COMPTE RENDU

Réunion du 26/04/2024 à 20h00 – Salle Michel Boivin

LISTE DES PRESENTS :

NOM PRENOM	POSTE	ADRESSE MAIL
Jean-Marie GUERO	Conseiller Municipal Délégué à la Vie des quartiers	jm.guero@ville-sgla.fr
Laurent BOIVIN	Maire-adjoint à la Communication et au Numérique	l.boivin@ville-sgla.fr
Laudénia VELHO	Maire-adjointe à l'Urbanisme	a.leclerc@ville-sgla.fr
Pierre RAGOT	Responsable Communication et Vie des quartiers	p.ragot@ville-sgla.fr
M. LEMONNIER	Membre du comité de quartier des Folies	
M. MAILLEFFERT	Membre du comité de quartier des Folies	
Mathias CELESTIN	Membre du comité de quartier des Folies	
Annie et Bernard VILLIERS	Membre du comité de quartier des Folies	
M. BOUDET	Membre du comité de quartier des Folies	
M. SOLIVERS	Membre du comité de quartier des Folies	
Fabienne AURAIRE	Membre du comité de quartier des Folies	
M. et Mme CORLIER	Membre du comité de quartier des Folies	
M. et Mme NOLBERCZAK	Membre du comité de quartier des Folies	
Norredin EL YAZINI	Membre du comité de quartier des Folies	
Alexandra ROSSA	Membre du comité de quartier des Folies	

COMPTE RENDU

Réunion du 26/04/2024 à 20h00 – Salle Michel Boivin

Fernanda ALMEIDA	Membre du comité de quartier des Folies	
Eliane SIRIN	Membre du comité de quartier des Folies	
Alexandra MASSÉ	Membre du comité de quartier des Folies	Alexandra_masse@yahoo.fr
Arnaud GUILLAUMOT	Membre du comité de quartier des Folies	
Thierry MARTIN	Membre du comité de quartier des Folies	Thierrymartin1971@gmail.com
Sandrine HELLIO	Membre du comité de quartier des Folies	Hsandrine2412@gmail.com
Freddy PATTA	Membre du comité de quartier des Folies	

1°/ Rappel des questions abordées lors de la dernière séance

Rue du Bois des Fosses :	Barrière arrachée devant l'entrée du parc et dépôt de pneus.
---------------------------------	--

Barrière changée et pneus retirés

Rue de Marcoussis :	Voitures stationnées constamment sur le trottoir. On ne peut pas passer en poussette.
----------------------------	---

Le problème a été réglé : les personnes ont été rappelées à l'ordre et verbalisées.

99 chemin du vieux Pavé de Bruyères :	CONSTRUCTION d'un lot de 9 appartements, il y a des choses qui ne vont pas : des tuyaux de canalisation passent par le terrain du voisin. Le panneau de chantier n'a pas été posé dans les temps (3 mois et une semaine).
--	---

Les canalisations internes au terrain sont de droit privé et font l'objet de servitudes privées entre les parties.

COMPTE RENDU*Réunion du 26/04/2024 à 20h00 – Salle Michel Boivin*

Les panneaux de chantiers d'une manière générale font partir le délai de recours des tiers. La mairie ne gère pas les affichages c'est au propriétaire d'en prendre la responsabilité avec les délais.

Par contre, nous gérons les affichages sur le site de la ville, dans la rubrique Urbanisme durant le délai légal de 2 mois après la décision. N'hésitez pas à appeler le service Urbanisme au 01 69 26 26 45.

Chemin des Fonceaux / vers l'impasse Angela Davis :	Est-ce qu'on peut s'arranger avec Linas pour mettre un stop côté Linas près de l'arrêt de bus.
--	--

Il y a eu discussion avec Linas, il y a un stop côté Linas et nous proposons d'en mettre un de notre côté.

Impasse Marguerite Yourcenar face à l'école :	Stationnement toujours des problèmes avec les parents d'élèves.
--	---

La PM reste vigilante et passe régulièrement, n'hésitez pas à l'appeler.

Plateau de récupération d'eau devant l'impasse M. Yourcenar :	Où ça en est la pose des grilles de récupération des eaux ?
--	---

En cours de discussion.

Rue de Marcoussis dans le virage vers Linas :	Le trottoir fait un arrondi qui oblige les véhicules à ralentir et c'est dangereux. Il faudrait mettre une signalisation pour prévenir et aussi élaguer pour qu'on voit mieux car c'est dangereux.
--	--

La zone d'espace verts sera désormais fauchée 3 fois par an.

COMPTE RENDU*Réunion du 26/04/2024 à 20h00 – Salle Michel Boivin*

Sentier des Louvetières	<p>Une partie des trous ont été rebouchés dans le sentier mais pas tous.</p> <p>D'autres se forment continuellement.</p> <p>Pensez-vous qu'il serait possible de prévoir sa rénovation par Cœur d'Essonne Agglomération tout en sachant que plus aucune construction ne devrait être réalisée et que des professionnels de l'automobile travaillent dans ce sentier ?</p>
--------------------------------	---

Le rebouchage a été effectué par les services techniques.

Chemin du Vieux Pavé de Bruyères	<p>Nous habitons au 163 chemin du Vieux pavé de Bruyères.</p> <p>Je souhaiterais savoir pourquoi le trottoir situé à gauche de mon entrée n'est pas entretenu par vos services.</p> <p>Il y a énormément de ronces et de lierre qui arriveront bientôt au milieu de mon allée.</p>
---	--

Fait.

3°/ Questions et échanges des participants du quartier

Les sangliers dans le quartier : Nous constatons beaucoup de dégradations.

Il y a eu de nombreux sangliers neutralisés dans les forêts à proximité du quartier des folies qui est principalement celui qui est touché.

La clôture du bois des militaires était endommagée, elle a été réparée, ce qui devrait régler en grande partie le problème.

Rue des Clozeaux : Où en est-on ?

Pour pouvoir enlever tous les poteaux, il faut que tous les raccordements aient été faits. Il faut que les propriétaires acceptent les rendez-vous pour le raccordement. Ensuite seulement, on peut procéder à l'enfouissement des réseaux et à la finalisation des travaux.

Nous transmettons au service technique pour obtenir les dernières avancées.

→ Orange intervient la semaine prochaine et enrobé début juillet. Fin de chantier le 15 Juillet 2024.

COMPTE RENDU

Réunion du 26/04/2024 à 20h00 – Salle Michel Boivin

Rue Pierre Curie : Evacuation de l'eau dans cette rue avec des égouts ? C'est prévu ?

Sur tout le quartier, nous sommes sur de la récupération des eaux de pluie dans des puisards sur les parcelles.

Nous avons fait des captations en amont pour éviter un maximum d'écoulements vers ces rues.

Sur la Nationale 20, les systèmes d'évacuation ne sont pas en bon état, sont souvent au-dessus de l'écoulement d'eau. Une partie a été curée et nettoyée. Nous sommes en pourparlers pour que ce nettoyage soit effectué jusqu'au bout.

Dans le PLU nous avons inscrit l'obligation d'aménager des bassins de récupération des eaux pluviales dans les projets de construction du quartier.

→ Rencontre avec les habitants de la rue Pierre Curie – RDV à prendre.

National 20 jusqu'à rue des Clozeaux : est-ce qu'il y aura un sens unique ?

Nous n'avons pas retenu cette solution pour le moment. En effet, en faisant ça, on poserait des problèmes aux habitants qui habitent cette rue en termes de circulation avec l'obligation de faire des grands tours pour rentrer chez soi.

→ Non, nous avons par contre un stationnement interdit sur la partie Rue Pierre Curie.
A faire valider en conseil de quartier

Zone accidentogène sur la N20 : sur l'endroit où a été détruite la maison. Il faut rallonger le mur jusqu'au souterrain. Fermer l'accès pour pas que la N20 soit accessible par la rue Pierre Curie et éviter que les piétons risquent leur vie le long de la N20.

Nous transmettons à la Police Municipale pour qu'elle voit les potentiels risques accidentogènes ou criminogènes sur ce site. Nous transmettons aux services techniques ce qui peut être fait pour supprimer le trottoir et continuer le mur jusqu'au souterrain.

L'expulsion des squatteurs du 5 rue Pierre Curie : on en est où ?

La procédure suit son cours, nous avançons sur ce sujet.

Pourquoi on ne refait pas la rue Pierre Curie ?

On doit faire des choix, on priorise celles qui sont vraiment en mauvaise état et qui sont des liens inter quartiers.

Chemin de Marcoussis : il y a une trentaine de trous !

Nous transmettons aux services techniques pour que ce soit rebouché.

COMPTE RENDU

Réunion du 26/04/2024 à 20h00 – Salle Michel Boivin

→ Les trous ont été rebouchés.

Chemin de Marcoussis : maison abandonnée squattée par un homme nu sur le trottoir à faire ses besoins et se nettoyer avec une bouteille d'eau.

Nous transmettons à la Police Municipale pour contrôler ces maisons.

Angle rue des Grands Jardins / rue du Bois Bourdon : une retenue d'eau avec des moustiques à foison. On ne peut pas sortir de chez nous.

Est-ce qu'on peut nettoyer le long de la clôture car les arbres détruisent la clôture de la personne. Il y a aussi des gravats dans ce terrain déposés par des riverains.

→ Au planning des CTM pour Début Juillet.

Nous transmettons aux services techniques.

Petits commerces dans le quartier : on en est où ?

Aucun commerçant, à ce jour, n'est intéressé pour s'installer.

Vie de quartier : il n'y a pas grand-chose de prévu (commerces, aires de loisirs, etc.), une annexe du CSBM ?

Il est difficile de faire venir des commerces dans le quartier car il y a déjà un LIDL à un peu plus d'un kilomètre et nous sommes dans un quartier pavillonnaire où beaucoup de gens sont absents en journée. Les commerçants qui réalisent des études de marchés ne sont pas intéressés de venir s'installer aux Folies. Un commerce ne peut pas tenir sur le long terme en ne faisant que du dépannage de certains produits.

Rue de Marcoussis : merci pour avoir fait les trottoirs sur toute la longueur.

Les remerciements sont transmis aux services techniques.

Parc Angela Davis : les barrières ont été posées. Un arbuste a été cassé par une personne en quad.

Demande transmise aux services techniques pour étude.

Parc Angela Davis : chiens détachés dans le parc, c'est dangereux.

Nous transmettons aux services techniques pour installer des panneaux rappelant que les chiens doivent être tenus en laisse.

Chemin des Coqs Vallées : dépôts sauvages dans le petit passage pour rejoindre le sentier des Louvetières.

Sujet transmis à la Police Municipale et aux services techniques.

COMPTE RENDU

Réunion du 26/04/2024 à 20h00 – Salle Michel Boivin

Trottoirs : Une grille de France Telecom a été mise mais il n’y a jamais eu d’enrobé rue du Bois des Fosses, au croisement du n°61.

Voir les Services techniques pour voir ce qu’il est possible de faire.

- Le chemin est privé, c’est aux habitants de faire le bateau (trottoir) et l’enrobé autour de la chambre France Telecom. N’ayant pas d’enrobé à la base, France Telecom remet à l’identique.

Salle Michel Boivin : on aimerait pouvoir l’utiliser régulièrement pour des activités.

C’est une salle de motricité pour les élèves de l’école. On a obtenu des créneaux pour les associations. Il faut voir le mode de fonctionnement pour que ce soir le plus pratique possible. On travaille dessus. Pour l’instant un créneau est à l’étude sur le mercredi.

Trottoir rue du Bois des Fosses : projet d’élargissement ?

La question est transmise aux services techniques.

- Les CTM vont passer pour nettoyer le bord du trottoir première semaine de Juillet 2024

Rénovation de la rue des Clozeaux : les riverains du sentier de la Sablonnière ont reçu un courrier pour être exproprié pour l’alignement. On ne sait pas où ça en est, on n’a pas eu de courrier pour nous dire où ça en est.

Voir avec les services techniques où en est la procédure et prévenir les riverains.

- Il n’y a plus de sujets en cours avec l’allée de la Sablonnière.

Rue des Bruyères : non-respect des règles de priorité de circulation.

Nous transmettons à la Police Municipale.

PROCHAINE REUNION :

- Date à venir : Mardi 24 Septembre 2024 – à 20h00 : Comité de quartier Les Folies dans la salle Michel Boivin (école Simone Veil)
- Ordre du jour :
 - Retour sur les derniers points évoqués lors des derniers comités de quartiers
 - Points d’informations de la commune
 - Questions des habitants
 - Echanges et discussions